



**LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 juin 2024**



**LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**30 juin 2024**

**CONTENU**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Détails des fonds de dotations	Annexe

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de La Fondation franco-albertaine

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation franco-albertaine, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation franco-albertaine au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme nombre d'organismes de bienfaisance, l'entité tire des produits d'activités de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits des activités de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023, de l'actif à court terme aux 30 juin 2024 et 2023, et de l'actif net aux 1 juillet 2023 et 2022 et aux 30 juin 2024 et 2023. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et responsable de la gouvernance pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB  
7 août 2024

*Bergeron & Co.*

**Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés**



**La Fondation Franco-Albertaine**  
**État des résultats**  
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>PRODUITS</b>		
Dividendes	510 056 \$	592 017 \$
Commandites (Note 10)	26 516	30 936
Entente administrative et autres	23 000	21 126
Dons reçus (Note 9)	17 489	30 941
Subventions salariales	<u>11 228</u>	<u>4 508</u>
	<b><u>588 289 \$</u></b>	<b><u>679 528 \$</u></b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	249 440 \$	223 507 \$
Frais de gestion	51 852	48 407
Déplacements et réunions	19 750	13 144
Services à contrat	18 990	7 179
Honoraires professionnels	15 036	12 061
Papeterie et fournitures de bureau	12 505	11 552
Location de bureau (Note 10)	10 733	10 710
Francothon	7 786	3 090
Assurances	4 355	3 501
Publicité et promotion	1 794	2 330
Assemblée générale annuelle	1 681	2 825
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>507</u>	<u>724</u>
	<b><u>394 429 \$</u></b>	<b><u>339 030 \$</u></b>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ITEMS	<u>193 860</u>	<u>340 498</u>
<b>AUTRES ITEMS</b>		
Variation de juste valeur des placements	422 625	237 118
Gains (Pertes) sur ventes de placements	<u>( 51 858)</u>	<u>( 24 193)</u>
	<u>370 767</u>	<u>212 925</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b><u><u>564 627 \$</u></u></b>	<b><u><u>553 423 \$</u></u></b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
**pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024**

<b>ACTIF NET</b>	Investi en Immobilisations	Grevé d'affectations interne (Note 7)	Grevé d'affectations externe (Note 8) (Annexe)	Non-grevé d'affectations	Total 2024	Total 2023
<b>Solde au début de l'exercice</b>	1 689 \$	1 567 704 \$	6 698 232 \$	-	8 267 625 \$	7 401 332 \$
Excédent (déficit) des produits sur les charges	( 507)	-	626 032	(60 898)	564 627	553 423
Affectation d'origine interne (Note 7)	-	(42 553)	-	42 553	-	-
Dons reçus	-	-	620 344	-	620 344	463 740
Distributions de fonds (Note 7)	-	-	(18 345)	18 345	-	-
Distributions aux bénéficiaires	-	-	(180 684)	-	(180 684)	(150 870)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>1 182 \$</u></b>	<b><u>1 525 151 \$</u></b>	<b><u>7 745 579 \$</u></b>	<b><u>- \$</u></b>	<b><u>9 271 912 \$</u></b>	<b><u>8 267 625 \$</u></b>



**La Fondation Franco-Albertaine**  
**État de la situation financière**  
**au 30 juin 2024**

**ACTIF**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	101 405 \$	46 333 \$
Créances	3 387	925
Taxes de produits et services à recevoir	2 766	1 839
Frais payés d'avance	<u>4 047</u>	<u>4 234</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	111 605	53 331
PLACEMENTS (Note 4)	9 261 560	8 635 120
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	<u>1 182</u>	<u>1 689</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u><u>9 374 347 \$</u></u>	<u><u>8 690 140 \$</u></u>

**PASSIF**

PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs	29 545 \$	23 497 \$
Revenus reportés	-	20 000
Fonds sous gestion (Note 6)	<u>72 890</u>	<u>379 018</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>102 435</u>	<u>422 515</u>

**ACTIF NET**

ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 182	1 689
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTIONS INTERNES (Note 7)	1 525 151	1 567 704
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTIONS EXTERNES (Note 8)	7 745 579	6 698 232
ACTIF NET (DÉFICITAIRE) NON-GREVÉ D'AFFECTIONS	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>9 271 912</u>	<u>8 267 625</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u><u>9 374 347 \$</u></u>	<u><u>8 690 140 \$</u></u>

Approuvé par les Administrateurs(trices):

 Administrateur(trice)

Bob Baird Administrateur(trice)  
Bob Baird (Sep 9, 2024 18:15 MDT)



**La Fondation Franco-Albertaine**  
**État du flux de trésorerie**  
**pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	564 627 \$	553 423 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	507	724
Variation de juste valeur des placements	( 422 625)	( 237 118)
Dividendes réinvestis	(49)	(3)
Gains (Perte) sur vente de placements	<u>51 858</u>	<u>24 193</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	<u>194 318</u>	<u>341 219</u>
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	( 2 462)	( 518)
Taxes de produits et services à recevoir	( 927)	662
Frais payés d'avance	187	(80)
Comptes fournisseurs	6 048	( 336)
Revenue reportés	( 20 000)	20 000
Fonds sous gestions (Note 6)	<u>( 306 128)</u>	<u>46 809</u>
	<u>( 323 282)</u>	<u>66 537</u>
 <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENTS</b>		
Dons reçus (Note 9)	620 344	463 740
Distributions des fonds de dotations	<u>(180 684)</u>	<u>(150 870)</u>
	<u>439 660</u>	<u>312 870</u>
 <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS</b>		
Achats de placements	( 905 519)	( 953 092)
Ventes de placements	649 895	241 626
Achats d'immobilisations	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>( 255 624)</u>	<u>(711 466)</u>
 <b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE</b>	<b>55 072</b>	<b>9 160</b>
 <b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>46 333</u>	<u>37 173</u>
 <b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>101 405 \$</u></u>	<u><u>46 333 \$</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

6.



**LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 juin 2024**

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISME**

La Fondation est incorporée sous la Loi des sociétés de la province de l'Alberta avec le but de promouvoir, réaliser et d'administrer des activités de bienfaisance pour le développement intellectuel, spirituel et social de la francophonie albertaine.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et exonéré de l'impôt sur le revenu.

**2. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers de La Fondation ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

**Utilisation d'estimations**

- a) Dans la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction procède à des estimations et pose des hypothèses sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés à titre des produits et des charges telles que la durée de vie utile des immobilisations et la dépréciation des actifs à long terme. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**Comptabilisation des produits**

- b) La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits à l'état des résultats au moment ils sont reçus. Les dons reçus désignés à un fonds de dotations sont comptabilisés directement dans le fonds de dotation qui s'applique à l'actif net moins les frais de transaction encourus.

Les commandites, ententes administratives, loyers et autres sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus, ou au moment de l'évènement.

Les intérêts, les dividendes, les gains et les pertes sont constatés à titre de produits selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les variations de juste valeur des placements cotés sur un marché actif sont comptabilisées à l'état des résultats.



**LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 juin 2024**

**Instruments financiers**

- c) Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions entre apparentés qui sont comptabilisées à la valeur d'échange ou à la valeur comptable selon le cas. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés. La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les créances et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et le passif relatif aux fonds sous gestion.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent les fonds mutuels.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

- d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ayant une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

**Dépréciation**

- e) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Immobilisations corporelles**

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique

30% Amortissement dégressif

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour La Fondation, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

**Apports reçus sous forme de biens et services**

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider La Fondation à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que ces biens sont utilisés dans la cour normale des activités de La Fondation.



**LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 juin 2024**

**Comptabilité par fonds**

- h) La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour les contributions. Les fonds sont comptabilisés sous l'actif grevé d'affectation externe. Les fonds affectés sont segmentés de la façon suivante:

**FONDS DE BOURSES**

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds de bourses. Le donateur prévoit que les revenus de son fonds serviront à l'attribution de bourses afin d'aider des étudiants à réaliser leurs objectifs académiques. Le donateur peut spécifier les critères particuliers d'admissibilité.

**FONDS D'APPUI À LA FRANCOPHONIE**

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds d'appui à la francophonie. Ces fonds travaillent en collaboration pour adresser les besoins évolutifs et changeants de la francophonie et les enjeux majeurs auxquels elle fait face telle que déterminée par le conseil d'administration.

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA FONDATION**

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds de développement pour La Fondation. Ces fonds permettent d'assurer la capacité de la Fondation de développer la philanthropie à long terme en Alberta.

**FONDS DÉSIGNÉS**

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds désigné. Le donateur désigne précisément le ou les organismes de bienfaisances qui profiteront chaque année des revenus produits par son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alors alloués à un organisme dont la mission est semblable.

**FONDS ORIENTÉS PAR LE DONATEUR**

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds orienté par le donateur. Le donateur indique annuellement à La Fondation franco-albertaine le nom des organismes ou des secteurs qui bénéficieront des revenus de son fonds. Le donateur peut faire la recommandation lui-même, ou nommer un proche pour s'en occuper à sa place.

**FONDS TERRITORIAUX**

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds sectoriel ou territorial. Le donateur choisit un territoire désigné. La Fondation remettra les revenus en respectant ces critères.

**FONDS PROGRAMMES DE SUBVENTIONS**

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par La Fondation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds programmes de subventions. Le donateur prévoit que les revenus de son fonds serviront à l'attribution de subventions afin d'aider des causes spécifiques telles l'aide à la jeunesse, l'aide en santé mentale ainsi que l'aide aux femmes. Le donateur peut spécifier les critères particuliers d'admissibilité.

**LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 juin 2024**

**3. INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

**Risque de crédit :**

Le risque de crédit découle de deux sources: la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans de grandes institutions financières de bonne réputation afin de limiter l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit découlant du fait que des contreparties ne règlent pas leurs créances n'est pas jugé significatif.

**Risque de taux d'intérêt :**

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux instruments financiers suivants: la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les fonds mutuels. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des placements et des flux de trésorerie liés aux produits et aux charges d'intérêt.

**Risque de marché :**

La Fondation est exposée au risque de marché étant donné que les placements dans des titres cotés sont soumis aux variations des cours du marché. Les cours peuvent aussi être affectés par les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change.

**Autres risques de prix :**

Autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier individuel ou à son émetteur, ou des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à ce risque relativement à ses placements en actions cotées en bourse.

**4. PLACEMENTS**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Valeur marchande:		
Fonds mutuels	\$ 9,261,369	\$ 8,634,977
Parts sociales - Servus Credit Union	<u>192</u>	<u>143</u>
	<u>9,261,561</u>	<u>8,635,120</u>
Coût d'acquisition		
Fonds mutuels	9,629,941	9,426,175
Parts sociales - Servus Credit Union	<u>192</u>	<u>143</u>
	<u>9,630,133</u>	<u>9,426,318</u>
Excédent de la valeur marchande	<u>\$ (368,572)</u>	<u>\$ (791,198)</u>

Un montant de 7 745 579 \$ (6 696 782 \$ - 2023) des placements est affecté à l'actif net grevé d'affectation externe, 1 442 900 \$ (1 559 320 \$ - 2023) est affecté à l'actif net grevé d'affectation interne et un montant de 72 890 \$ (379 018 \$ - 2023) des placements est affecté aux fonds sous gestion.

Le taux de rendement des placements pour l'année courante est de 10,68 % (10,57 % - 2023).



**LA FONDATION FRANCO-ALBERTAINE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 juin 2024**

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2024</u>	<u>2023</u>
Matériel informatique	\$ <u>9,399</u>	\$ <u>8,217</u>	\$ <u>1,182</u>	\$ <u>1,689</u>

**6. FONDS SOUS GESTION**

La Fondation est prête à former des alliances avec des groupes francophones régionaux et provinciaux qui possèdent des fonds de dotation. Les groupes intéressés peuvent placer ou investir une somme d'argent auprès de La Fondation. La politique établie par La Fondation impose des limites sur les montants investis par les groupes intéressés, sur les groupes avec lesquels La Fondation est prête à s'associer et sur la durée d'une telle entente. Les fonds sous gestion reçoivent un rendement sur investissement basé sur le taux de rendement effectué par le portefeuille au prorata de l'investissement moins un taux administratif imposé par La Fondation de 2,5 % (2,5 % - 2023). Le taux de rendement est appliqué sur le solde d'ouverture du fonds moins les distributions effectuées durant l'année plus les ajouts au cours de l'année multipliée par la moyenne de jours que ces ajouts ont été présents dans le fonds durant l'année.

Durant l'année un organisme on réclamé le solde de leurs fonds pour un total de 311 640 \$.

**7. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES**

Les créateurs de certains fonds ont accepté de distribuer des montants totalisant 18 345 \$ au fonds de développement de La Fondation que le conseil d'administration a réaffecté à l'actif net non grevé d'affectation. Finalement, le conseil d'administration a affecté la perte non affectée de l'exercice pour 42 553 \$ au fonds de création de La Fondation.

**8. FONDS DE DOTATION**

Les fonds de dotation reçoivent une allocation du rendement (rendement négatif) sur leur investissement au prorata de leur investissement moins un taux administratif de 1,5 % ou un minimum de 100 \$. L'allocation du rendement (rendement négatif) sur investissement est basée sur le solde d'ouverture du fonds moins les distributions effectuées durant l'année plus les ajouts basés sur la moyenne de jours durant l'année que les ajouts ont été présents dans le fonds multiplié par le taux de rendement (rendement négatif) moins les frais administratifs. La liste et détail des fonds se trouve en annexe des états financiers.



La Fondation Franco-Albertaine  
Détails des fonds de dotations  
30 juin 2024

	Solde d'ouverture	Dons reçus	Transferts	Distributions	Allocation	Solde de fermeture
<b>FONDS DE BOURSES</b>						
25e Maurice-Lavallée	19,770	164	-	(500)	1,780	21,214
ACFA RLP/École Héritage	59,850	44	-	(3,000)	5,219	62,113
André-Boudreau	54,544	442	-	(1,750)	4,871	58,107
Anna-Corteau-et-Louis-Aimé-Arès	42,739	20,700	-	-	4,611	68,050
Armand-et-Madeleine-Mercier	83,628	975	-	(2,500)	7,499	89,602
Bourse étudiante France-Edmonton	21,254	-	-	(500)	1,905	22,659
Carole-Fréchette	59,395	356	-	(1,750)	5,311	63,312
Claire-Dallaire	-	360	-	-	3	363
Claudette-et-Denis-Tardif	74,434	1,338	-	(2,250)	6,713	80,235
École de la Rose sauvage	46,479	587	-	(1,000)	4,207	50,273
École Michaëlle-Jean	33,528	1,198	-	(2,250)	2,935	35,411
EFE - collégial	111,311	19	-	(1,750)	10,059	119,639
Éric-Préville	82,361	1,722	-	(2,500)	7,426	89,009
Famille Le Blanc-Cholette	84,686	8,395	-	(2,500)	7,990	98,571
Famille M.-et-D.-Magnan	127,534	20,234	-	(3,500)	12,119	156,387
Famille Moreau	19,497	217	-	(500)	1,756	20,970
Finissants École Sainte-M.-Bourgeois	54,162	96	-	(1,250)	4,863	57,871
Germaine-et-Michel-Lehodey	91,361	4,500	-	(2,750)	8,379	101,490
Hélène-et-Léon-Lavoie	43,966	3,433	-	(1,250)	4,168	50,317
Huguette-et-Georges-Vincent	76,831	5,000	-	(2,250)	7,114	86,695
J.Richard-et-D.-Ulliac-Merta	213,121	481	-	(7,000)	18,948	225,550
Jeanne-et-Maurice-Lavallée	52,969	480	-	(1,500)	4,751	56,700
Jeannine-R-et-Emile-Amyotte	52,681	-	-	-	4,836	57,517
Lionel-T.-Rémillard	15,577	-	-	(500)	1,384	16,461
Logan-Jet-Purtell	849	34,060	-	-	1,757	36,666
Louise & André Piquette	50,989	481	-	-	4,706	56,176
Marie-Claire-et-René-Champagne	46,934	96	-	(1,000)	4,222	50,252
Marie-Rose-et-Laurent-Goudreau	74,162	1,096	-	(1,750)	6,707	80,215
Priscille-et-James-Brown	68,430	10,000	-	(1,750)	6,644	83,324
Sœurs Sainte-Croix J.-Couillard	55,190	-	-	(1,750)	4,906	58,346
Via Musica	52,605	1,396	-	-	4,900	58,901
Yvette-Lebeuf-et-Marcel-Vincent	22,917	200	-	(750)	2,046	24,413
	<b>1,893,754</b>	<b>118,070</b>	<b>-</b>	<b>(49,750)</b>	<b>174,735</b>	<b>2,136,809</b>
<b>FONDS D'APPUI À LA FRANCOPHONIE</b>						
Appui à la francophonie	101,568	206,127	-	(3,412)	19,638	323,921
Colleen-et-Vital-Ouellette	71,079	10,241	-	(2,862)	6,809	85,267
Fernande-et-Ghislain Frab	39,695	500	-	(2,159)	3,472	41,508
Gilbert-Parent	-	10,000	-	-	68	10,068
Reed-Gauthier	33,754	-	-	-	3,099	36,853
Sophie-Lalancette-Girard	43,257	-	-	(2,055)	3,782	44,984
Yvette-et-Mathias-Tellier	23,808	-	-	(1,127)	2,082	24,763
	<b>313,161</b>	<b>226,868</b>	<b>-</b>	<b>(11,615)</b>	<b>38,950</b>	<b>567,364</b>
<b>FONDS DE DÉVELOPPEMENT</b>						
Alice-et-Paul-Dumaine	39,565	50	(1,875)	-	3,463	41,203
Famille Gisèle-Rheault	61,470	1,045	(2,863)	-	5,437	65,089
Juliette-Richard pour la francophonie	40,935	10,048	(1,594)	-	4,170	53,559
Marie-Racicot-et-Robert-Baird	10,776	10,000	(539)	-	1,772	22,009
Mario-Raymond	10,898	-	(519)	-	953	11,332
Richard-Doucette	11,453	-	(544)	-	1,002	11,911
	<b>175,097</b>	<b>21,143</b>	<b>(7,934)</b>	<b>-</b>	<b>16,797</b>	<b>205,103</b>
<b>FONDS DÉSIGNÉS</b>						
Abbé Raymond-Sévigny	67,103	2,222	-	(2,041)	6,093	73,377
ACFA de Calgary	20,073	96	-	-	1,848	22,017
Aide à la fertilité	14,964	-	-	-	1,374	16,338
AJEFA	69,223	9,124	-	(2,495)	6,587	82,439
Alliance française de Calgary	-	10,000	-	-	171	10,171
Anna-Marie-Brideau/École La Prairie	26,118	1,500	-	(1,241)	2,353	28,730
Bergeron-Gagnon	197,037	3,243	-	(9,204)	17,415	208,491
Campus Saint-Jean	39,372	2,003	-	(1,722)	3,562	43,215

La Fondation Franco-Albertaine  
Détails des fonds de dotations  
30 juin 2024

	Solde d'ouverture	Dons reçus	Transferts	Distributions	Allocation	Solde de fermeture
Catholique FrancoSud	73,409	-	73,409			-
Catholique FrancoSud/N.D. des Monts	38,921	242	12,018	(1,844)	4,520	53,857
Catholique FrancoSud/N.D. de la Paix	55,944	424	15,590	(2,641)	6,348	75,665
Catholique FrancoSud/Ste-Marguerite-Bourgeois	91,606	3,127	31,184	(4,126)	11,066	132,857
Cécile-et-Pierre-Bergeron pour la jeunesse	64,544	6,144	(2,816)	-	5,985	73,857
Centre de développement musical	15,434	72	-	-	1,421	16,927
Club Marie-Anne-Gaboury GPF	113,825	-	-	-	10,449	124,274
Club-Marie-Anne-Gaboury	161,559	-	-	-	14,831	176,390
Comité FrancoQueer de l'Ouest	4,618	515	-	-	429	5,562
Davignon-Desrochers	42,573	1,296	-	(1,966)	3,783	45,686
École Claudette-et-Denis-Tardif	52,931	7,549	-	(1,921)	5,087	63,646
École des Quatre-vents	8,633	1,500	-	-	825	10,958
École Francophone d'Airtrie	18,020	1,445	-	(500)	1,703	20,668
École Héritage/Construction identitaire	32,249	963	-	(1,466)	2,872	34,618
École Notre-Dame des vallées	-	481	14,616	-	1,367	16,464
École Nouvelle Frontière	2,765	-	-	-	195	2,960
École Père-Lacombe	16,878	313	-	(795)	1,497	17,893
École publique Gabrielle-Roy	29,519	3,517	-	-	2,867	35,903
École Sainte-Jeanne-d'Arc	124,966	6,902	-	(5,604)	11,265	137,529
Espace Franco	4,069	-	4,069			-
FAFA	94,863	1,241	-	(100)	8,771	104,775
Famille Klassen-Despins	31,347	1,755	-	(1,475)	2,838	34,465
Famille Rijavec/FAFA	83,053	1,050	-	(3,300)	7,374	88,177
Famille Rijavec/musique et chant	36,540	712	-	-	3,389	40,641
Fédération du sport francophone	20,559	352	-	-	1,903	22,814
Femmes francophones de l'Alberta	13,219	429	-	-	1,236	14,884
Fête franco-albertaine	44,131	-	-	-	4,051	48,182
Fondation Fernando-Girard	154,168	800	-	(11,711)	13,123	156,380
Francophonie Albertaine Plurielle FRAP	5,314	100	-	-	474	5,888
Francophonie Canmore-Banff	2,367	1,500	-	-	253	4,120
Francophonie de St-Paul	21,339	-	-	-	1,959	23,298
Francophonie jeunesse de l'Alberta	58,313	10,763	-	(2,500)	5,630	72,206
Francophonie/Lethbridge	96,821	894	-	-	8,938	106,653
Georges-A.-Arès	62,369	5,193	-	(1,800)	5,784	71,546
Henri-Lemire	30,920	2,502	-	-	2,973	36,395
Héritage de Legal Legacy	46,316	193	-	-	4,261	50,770
Institut Guy-Lacombe de la Famille	25,223	-	-	-	2,316	27,539
Jeannine-de-Moissac	24,882	1,000	-	-	2,339	28,221
Le Franco	33,218	452	-	(1,566)	2,930	35,034
Legion d'Honneur	16,677	240	-	(720)	1,478	17,675
Lena-et-Albin Plamondon	10,656	-	-	-	978	11,634
Les patenteuses artistiques	1,297	2,585	-	-	166	4,048
Les portes rouges	10,367	60	-	-	955	11,382
Liliane-Coutu-Maisonnette	80,567	8,499	-	-	7,843	96,909
Lise-Belliveau-et-Jacques-Moquin	-	10,000	-	-	395	10,395
Lucie-Lavoie	14,946	531	-	-	1,400	16,877
Manoirs Saint-Joachim et Saint-Thomas	28,326	7,074	-	-	2,906	38,306
Pastorale pour les aînés	20,606	-	-	(979)	1,802	21,429
Présidents du CSCE	35,891	-	-	(1,705)	3,138	37,324
RAFA/Arts et culture	27,917	289	-	-	2,578	30,784
Réseau Santé Albertain	17,007	1,996	-	(2,000)	1,487	18,490
Robert-Lavoie	39,792	2,025	-	(1,896)	3,601	43,522
Sève-de-vie	3,168	25	-	-	240	3,433
Sommet/Nadia-Ouellette	32,281	-	-	(1,533)	2,823	33,571
Thérèse-Dallaire	40,377	496	-	(1,780)	3,570	42,663
Venence-et-Andrée-Coté/CDÉA	247,833	100	-	(11,767)	21,677	257,843
Yolande-Proulx/L'UniThéâtre	99,522	3,289	-	(4,437)	8,898	107,272
	<u>2,998,545</u>	<u>128,823</u>	<u>(6,886)</u>	<u>(86,835)</u>	<u>272,390</u>	<u>3,306,037</u>
<b>FONDS ORIENTÉS PAR LE DONATEUR</b>						
Adèle-et-Paul-Amyotte	14,729	-	-	-	1,352	16,081
Amelia-et-Beatrice-Bédard	27,095	-	-	-	2,487	29,582

La Fondation Franco-Albertaine  
Détails des fonds de dotations  
30 juin 2024

	Solde d'ouverture	Dons reçus	Transferts	Distributions	Allocation	Solde de fermeture
B.-Champagne-et-H.-Breault	32,205	2,774	-	-	3,131	38,110
Boone-Couture/Santé/Calgary	36,407	500	(1,730)	-	3,211	38,388
Club Jean-Patoine	73,150	25	-	-	6,717	79,892
D. Lavallée & Joel Lavoie	3,318	2,409	-	-	396	6,123
Famille Adèle-et-René-Blais	23,248	148	-	(1,100)	2,041	24,337
Famille Karen-Lambert- et- Brad-Velie	10,131	-	-	-	930	11,061
Famille Kreiner	46,442	-	-	-	4,263	50,705
Famille Natalie-et-Mark Beland	24,681	-	-	-	2,266	26,947
Famille Simone-Desilets-et-Ronald-Boivin	41,449	13,289	-	-	4,594	59,332
Frank-McMahon	10,390	5,241	-	-	1,236	16,867
Henri - Lusson	14,755	96	-	(800)	1,286	15,337
J. Létourneau-et-V.l'Heureux	13,114	-	-	(623)	1,147	13,638
Marie-Rose-et-Cyril-Royer	-	10,003	-	-	395	10,398
René-Charrier	15,401	-	-	-	1,414	16,815
Richard-Lavoie	12,189	1,000	-	-	1,173	14,362
Sylvain-Lacroix	11,285	967	-	-	1,088	13,340
Thomas-Pomerleau	11,953	1,000	-	-	1,151	14,104
	<u>421,942</u>	<u>37,452</u>	<u>(1,730)</u>	<u>(2,523)</u>	<u>40,278</u>	<u>495,419</u>
<b>FONDS TERRITORIAUX</b>						
Communautaire Saint-Isidore	229,747	9,903	-	(9,196)	20,757	251,211
Évangéline-Saint-Jean	60,230	5,262	-	(1,900)	5,645	69,237
Famille Vincent/Bonnyville	106,766	29,000	-	(5,165)	11,340	141,941
Francophonie de Calgary	19,281	629	(930)	-	1,720	20,700
Francophonie de Centralta	61,940	-	-	(1,300)	5,567	66,207
Francophonie de Edmonton	18,206	48	(865)	-	1,594	18,983
Francophonie de Plamondon	11,905	-	-	-	1,093	12,998
Francophonie de Wood Buffalo	118,568	144	-	-	10,892	129,604
	<u>626,643</u>	<u>44,986</u>	<u>(1,795)</u>	<u>(17,561)</u>	<u>58,608</u>	<u>710,881</u>
<b>FONDS PROGRAMME DE SUBVENTION</b>						
Albertain pour la jeunesse	102,252	-	-	(7,500)	8,698	103,450
Carole-Roy	-	34,250	-	-	198	34,448
Laurier-Préville en santé mentale	50,742	5,677	-	(1,200)	4,919	60,138
Lise-Déchène pour les femmes	51,877	1,701	-	(1,600)	4,692	56,670
Shawna-Lindberg-et-Paul-Blais pour la santé mentale	34,024	241	-	(1,200)	3,016	36,081
Suzanne-Corneau-et-Antoinette-Vani-Mistrzak	30,195	1,133	-	(900)	2,751	33,179
	<u>269,090</u>	<u>43,002</u>	<u>-</u>	<u>(12,400)</u>	<u>24,274</u>	<u>323,966</u>
	<u>6,698,232</u>	<u>620,344</u>	<u>(18,345)</u>	<u>(180,684)</u>	<u>626,032</u>	<u>7,745,579</u>

# États financiers audités

Final Audit Report

2024-09-10

Created:	2024-09-09
By:	fondation fa (info@fondationfa.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAX-ikSVoO91xU2T5QnTiukUQGRxaGfuWr

## "États financiers audités" History

-  Document created by fondation fa (info@fondationfa.ca)  
2024-09-09 - 10:03:46 PM GMT
-  Document emailed to Suzanne Corneau (suzcorneau@gmail.com) for signature  
2024-09-09 - 10:03:58 PM GMT
-  Document emailed to Bob Baird (bibaird@hotmail.com) for signature  
2024-09-09 - 10:03:58 PM GMT
-  Email viewed by Suzanne Corneau (suzcorneau@gmail.com)  
2024-09-09 - 10:04:08 PM GMT
-  Document e-signed by Suzanne Corneau (suzcorneau@gmail.com)  
Signature Date: 2024-09-09 - 11:08:17 PM GMT - Time Source: server
-  Email viewed by Bob Baird (bibaird@hotmail.com)  
2024-09-09 - 11:41:21 PM GMT
-  Document e-signed by Bob Baird (bibaird@hotmail.com)  
Signature Date: 2024-09-10 - 0:15:13 AM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.  
2024-09-10 - 0:15:13 AM GMT